



Syndicat National **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s

Et Surveillant(e)s Brigadiers



"SPS vs Abus de pouvoir"
"LE COMBAT NE FAIT QUE COMMENCER"

La réponse à un recours hiérarchique d'un surveillant de la MA de Strasbourg vient de tomber... Pour rappel, il était reproché à notre collègue d'avoir détérioré un écran tactile en juin 2013. En plus d'avoir été sanctionné d'un blâme sans passage en conseil de discipline régional, il avait été sanctionné financièrement par une retenue sur salaire de 394 euros pour couvrir les frais de réparation.

Le **SPS** avait épaulé notre collègue dans ses démarches visant à annuler cette sanction financière impulsive et surtout arbitraire de la Directrice Interrégionale de Strasbourg sur demande du chef d'établissement !

L'Administration Centrale vient de donner raison à notre collègue et au SPS quant à cette sanction "pécuniaire" décidée à l'arrache par la direction locale et régionale de Strasbourg ! Notre collègue pénalisé abusivement va bientôt pouvoir récupérer son argent placé à zéro pourcent auprès du Trésor Public...

Un premier match de gagné contre ceux et celles qui veulent jouer avec leurs petits pouvoirs... d'autres décisions, ce coup-ci de justice, ne tarderont pas à tomber ...

En attendant, le **SPS** continuera à dénoncer toutes les dérives et autres effets pervers relatifs aux abus de pouvoir et au harcèlement moral lorsque celui-ci est avéré.

Le **SPS National** qui "ne lâche rien" en fait aujourd'hui un de ses chevaux de bataille !

Le 1^{er} avril 2015, le Bureau Central National